

devraient être appliquées dès 1989. Avec cette libéralisation, presque toutes les importations canadiennes de produits tropicaux, qui représentent environ 1,2 milliard de dollars par année, devraient bénéficier du régime de franchise ou d'un régime préférentiel spécial.

Dans tous les domaines que je viens de mentionner - accès aux marchés, règlement des différends, fonctionnement du système du GATT, services et produits tropicaux - nous avons indéniablement réalisé des progrès importants.

Lorsque cette réunion a commencé, j'ai exprimé l'espoir que je serais en mesure de vous dire aujourd'hui que le GATT se porte bien, qu'il s'adapte à la réalité et à la complexité du système commercial mondial et que nous sommes résolus à réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dans la Déclaration de Punta del Este.

Est-ce que le GATT se porte bien?

Oui, même s'il a certains malaises.

Est-ce qu'il s'adapte à l'évolution du système commercial mondial?

Oui, avec tous les problèmes que comporte habituellement l'adaptation.